

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 12 MAI 2011



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur EZZEDINE, Monsieur LEFEBVRE, Monsieur MORAUX, Madame PARDINI, Monsieur TABARY, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur DESLANDRE, Monsieur PAVONE, Monsieur AVANZATO
- Collège IATOSS : Néant
- Collège Usagers : Mademoiselle VINCENT, Mademoiselle THIRION
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur BRIDE, Monsieur JETTE
- Personnalités Invitées : Monsieur DEREMETZ, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur PETIT, Monsieur LEZZANI
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur DUBUS et Monsieur TISON à Monsieur BRIDE, Monsieur FARREYROL et Monsieur GUILLAUME à Monsieur JETTE, Monsieur VUEBAT à Monsieur EZZEDINE.
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur DEREMETZ Vice Président, Monsieur VANDERCRUYSSSEN, Monsieur PETIT, Monsieur STOCKINGER (Suppléant)

Monsieur BRIDE, Président du Conseil ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

En préambule, Monsieur ROUZE communique quelques informations aux conseillers :
Le comité de pilotage de licences professionnelles se réunira le 27 mai.
Le prochain Conseil d'IUT aura lieu le 30 juin.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 07 AVRIL 2011 (Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du conseil en date du 07 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

2) REFORME DES IUT (Document envoyé aux conseillers)

Monsieur ROUZE et les conseillers étudient le document relatif à la réforme des IUT et font part de leurs remarques.

Les conseillers sont alors invités à se prononcer sur les questions reprises à la fin du document.

Le Président du conseil énumère les questions :

1. *Exigez-vous l'application immédiate de l'ensemble des textes qui précisent le fonctionnement des IUT dans l'université ?*

Monsieur EZZEDINE remarque qu'il manque la liste des indicateurs du C.O.M.
Monsieur BRIDE souligne que certaines universités n'ont pas de C.O.M. avec leur IUT, d'où la question posée.

La question est alors proposée au vote :

OUI à l'unanimité

Direction

IUT / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
<http://www.univ-valenciennes.fr/IUT>

Tél: +33 3 27 51 12 52
Fax +33 3 27 51 12 50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU
HAINAUT-CAMBRÉSIS
ACADEMIE DE LILLE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

2. *Etes-vous favorable à ce que les IUT portent la voie technologique du grade de Licence en lien avec la recherche, l'innovation et le transfert de technologie ?*

OUI à l'unanimité

3. *Etes-vous favorable à ce que les IUT portent la L3 technologique ?*

OUI à l'unanimité

4. *Est-ce que vous êtes favorable à la mise en place d'une structure fédérale (plusieurs modèles possibles) à l'échelle régionale regroupant les IUT, notamment au sein de chaque regroupement d'établissements d'enseignement supérieur ?*

Monsieur CARTIGNIES remarque que la mission initiale de la couverture du territoire n'apparaît pas.

Monsieur ROUZE répond que cela est indiqué clairement page 9 du projet.

Monsieur EZZEDINE s'interroge sur l'éventualité qu'un IUT devienne autonome et l'estime impossible étant donné le statut des enseignants chercheurs et la gestion des carrières.

Monsieur ROUZE confirme qu'il s'agit d'in cas d'école. La volonté des IUT est claire quant à leur attachement à l'université.

La question est alors proposée au vote :

OUI à l'unanimité

5. *Etes-vous favorable à la mise en place d'une structure nationale de service public dotée d'une personnalité morale et d'une réelle autorité chargée d'assurer la cohérence du système IUT ?*

Monsieur CIRY s'interroge sur le financement de cette nouvelle structure car le Ministère n'abondera pas une structure supplémentaire.

Monsieur ROUZE indique que cela ne modifie pas l'ensemble du financement.

Monsieur LEFEBVRE demande si des contacts ont été pris avec le Ministère sur ce projet.

Monsieur ROUZE répond que le projet proposé est soumis à tous les conseils d'IUT et est susceptible de modifications éventuellement proposés par ces derniers. C'est le projet final qui sera remonté.

La question est alors proposée au vote :


OUI à l'unanimité

3) QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur BRIDE lève la séance à 19h30.

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE